

REPUBLIQUE DU BENIN

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-153 du 27 Mai 1994

Chargeant Monsieur Aurélien HOUESSOU,
Ministre de l'Energie, des Mines et
de l'Hydraulique de l'intérim de
Monsieur Robert TAGNON, Ministre du
Plan et de la Restructuration Econo-
mique pour compter du 09 Mai 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions de Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernemen-
tale et de la Défense Nationale ;

D E C R E T :

Article 1er.- Pour compter du 09 Mai 1994, Monsieur Aurélien HOUESSOU, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique pendant l'absence de Monsieur Robert TAGNON .

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Mai 1994

Pour le Président de la République
et par délégation, le Ministre d'Etat
à la Présidence de la République,
chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense
Nationale,


Désiré VIEYRA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 MEPR-DN 4 SGG 4 MPRE-MEMH 4 AUTRES MINISTERES
17 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-